



## BULLETIN AVERTISSEMENT MOUCHE DE L'OLIVE

Contact :

[Bernard.assenat@gard.chambagri.fr](mailto:Bernard.assenat@gard.chambagri.fr)

Service développement économique des filières

Tél : 04.66.80.58.36 - Fax 04 66 93 01 05

**Réseau Gardois.**

23 Septembre 2008

Contact:  
Julie Carou

[Olive.nimes@wanadoo.fr](mailto:Olive.nimes@wanadoo.fr)

Tél: 04 66 04 50 34

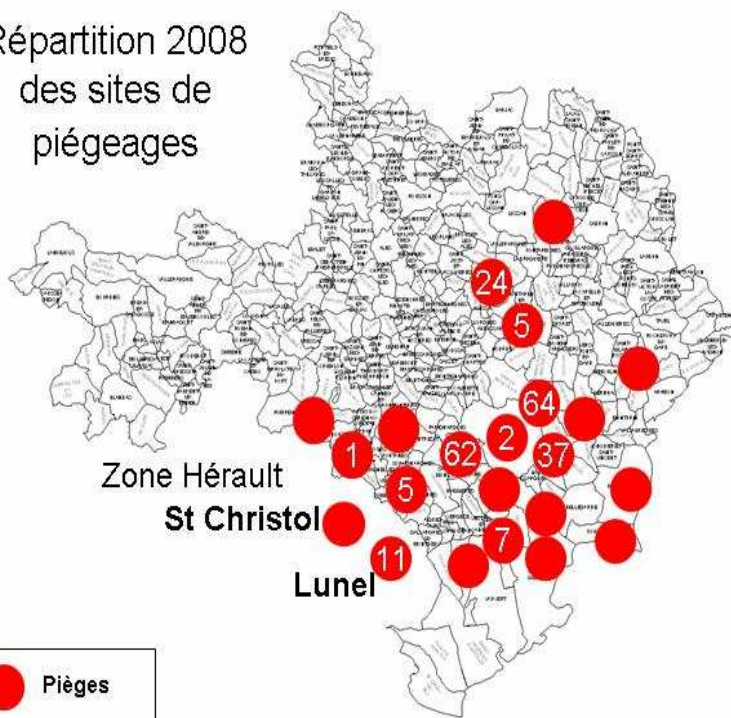
La génération du mois de septembre est régulièrement plus importante dans notre réseau d'observations biologiques. Cette importance décroît significativement et proportionnellement aux nombres de traitements effectués dans la parcelle.

De ce fait, l'observation des dégâts sur les olives suit cette même tendance.

Jusqu'à 150 mètres d'altitude, le vol se poursuit comme l'indique les sites de piégeage. Au-delà de ces 150 mètres, le vol est prévu à partir des 25 - 29 septembre et se poursuivra jusqu'aux premières gelées.

Dans le tableau suivant, identifiez votre situation actuelle, dans le cadre de la production d'olives à huile, afin d'en déterminer la conduite à tenir :

### Répartition 2008 des sites de piégeages



Type de lutte envisagée :	Taux d'olives piquées :	Verger situé jusqu'à 150 m d'altitude :	Verger situé de 150 m à 300 m d'altitude :
Lutte raisonnée	Si le taux d'olives piquées, avec au moins une piqûre de ponte par olive, est <b>inférieur à 10% %%</b>	Renouvelez la protection préventive avec des spécialités à base de lambda-cyhalothrine, de deltaméthrine ou de spinosad	Intervenez vers le 25 - 29 septembre à base de lambda-cyhalothrine, de deltaméthrine ou de spinosad.
	Si le taux d'olives piquées, avec au moins une piqûre de ponte par olive, est <b>supérieur à 10% %</b>	Utilisez la lutte curative (produit à base de diméthoate) trois semaines après le dernier traitement.	Utilisez la lutte curative (produit à base de diméthoate) à partir du 30 septembre, ou 3 semaines après le dernier traitement
Lutte biologique		Renouvelez l'application Syneis appât 10 à 15 jours après le précédent traitement, ou après une pluie supérieure à 5 millimètres, dans le respect des consignes d'utilisation.	Intervenez vers le 25 - 29 septembre, ou 15 jours après la dernière application, ou après une pluie supérieure à 5 mm, dans le respect des consignes d'utilisation

Nous sommes à la veille de la récolte d'olives de table, par conséquent, aucun traitement ne peut-être envisagé.

Si vous récoltez plus tardivement, les conseils de lutte préventive sont identiques à ceux de la production à huile. Si le taux d'olives piquées est supérieur à 2%, avec au moins une piqûre de ponte par olive, la lutte curative pourra être envisagée.

RESPECTEZ, les délais d'emploi avant récolte et les recommandations ci-dessous :

Matière active	Recommandations	Délai d'emploi avant récolte
<b>Spinosad</b>	Pas plus de 4 traitements dans la saison	7 jours
<b>Deltaméthrine</b>	Pas plus de 3 traitements dans la saison	15 jours
<b>Lambda-cyhalothrine</b>	Pas plus de 2 traitements dans la saison	60 jours à 7 jours selon les produits
<b>Diazinon</b>	Pas plus d'1 traitement dans la saison	21 jours
<b>Diméthoate</b>	Respect des bonnes pratiques agricoles	21 jours

Source SRPV-PACA

**Pour tout complément d'information 04 66 80 58 36.**

Avant tout traitement, il est préférable de s'informer sur l'état actuel de la pression parasitaire de ce ravageur. Vous pouvez contacter le service technique de la Chambre d'Agriculture et / ou votre Moulin

**Ce bulletin est hebdomadaire.  
Il est réalisé avec le soutien du :**

